



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## UNESCO

Question écrite n° 108731

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la demande de classement au patrimoine de l'UNESCO des plages du débarquement en Normandie. En effet, sous l'initiative du conseil régional, des dossiers de classement ont été déposés depuis plusieurs années pour que cinq plages puissent être reconnues et inscrites à ce classement mondial. Cette décision apporterait une manne touristique non négligeable et un soutien économique important à l'ensemble de ce secteur. Toutefois, un projet d'implantation d'éoliennes voisin pourrait poser un réel problème de proximité et de paysage à ce lieu éminemment historique pour la France et les États-unis. Ce classement devrait être soutenu par le Gouvernement avant 2014, date du 70e anniversaire du débarquement de Normandie, qui sera un évènement important pour l'amitié franco-américaine. Il lui demande donc de lui préciser les actions qu'il compte mener en ce sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108731

**Rubrique :** Organisations internationales

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2011, page 4938

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)